

VOTEZ POUR LE SNEPAP-FSU !

TOUT AU LONG DU MANDAT QUI S'ACHÈVE, LE **SNEPAP-FSU LA RÉUNION** S'EST MOBILISÉ POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS DU DÉPARTEMENT 974.

PARCE QUE LE RESPECT DÛ AUX AGENTS NE S'AMENDE PAS, LE **SNEPAP-FSU 974** SERA TOUJOURS LÀ POUR DÉFENDRE NOTRE IDENTITÉ PROFESSIONNELLE, SANS COMPROMISSION, ET QUELQUES SOIT L'ORIGINE DES MISES EN CAUSE.

EN APPORTANT VOTRE SOUTIEN À LA LISTE DU **SNEPAP-FSU** LE 06 DÉCEMBRE 2018, VOUS NOUS PERMETTEZ DE POURSUIVRE, AMPLIFIER LES ACTIONS QUE NOUS MENONS AU PROFIT DE L'ENSEMBLE DES AGENTS DE LA FILIÈRE INSERTION ET PROBATION, ET DE TOUS LES PERSONNELS DU SPIP 974.



NOS CANDIDAT.ES

NOM	PRENOM	CORPS	AFFECTATION
SAVINI	Ludovic	CPIP	SAINTE-CLOTILDE
SADOUNE	Stéphanie	CPIP	SAINTE-CLOTILDE
DETREZ	Colinne	CPIP	SAINT-PIERRE
ALAMELOU	José	CPIP	SAINTE-CLOTILDE
DEMARQUETTE	Christophe	CPIP	SAINTE-CLOTILDE
SALEM	Khaled	CPIP	SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

CECI N'EST PAS UN BULLETIN DE VOTE !

Ce vote s'effectue par correspondance ou directement à l'urne dans les bureaux de vote où vous êtes inscrit-es pour ce scrutin.
Les documents permettant de connaître votre bureau de vote seront affichés dans les services au plus tard le 6 novembre 2018.
Votre Bulletin de vote doit comporter ni rature, ni surcharge.



12-14 rue Charles Fourier - 75013 Paris
Tél : 07.69.17.78.42
Tél : 07.86.26.55.86
Mél : snepap@free.fr



JEUDI
6
DECEMBRE
2018

Elections
Professionnelles

COMITE TECHNIQUE DEPARTMENTAL – LA REUNION
Scrutin n°513

Le SNEPAP-FSU est engagé depuis plus de 60 ans pour l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire.

Affilié à la FSU, deuxième organisation syndicale de la fonction publique, notre syndicat bénéficie d'un soutien et d'une reconnaissance entière par notre fédération.

Le SNEPAP-FSU est un syndicat pleinement multi-catégoriel. Nous rassemblons et défendons tous les personnels de l'administration pénitentiaire, qu'ils soient titulaires ou contractuels, exerçant en établissement, en SPIP ou en DISP. **Nous existons et évoluons grâce à vous, nous militons au plus près des terrains et défendons vos idées.**

Historiquement, le SNEPAP-FSU est fortement implanté dans les SPIP. Pour quelle raison ? Il a tout simplement contribué à la naissance et au développement de ces services en portant **des mandats novateurs comme :**

- La mise en place de l'autonomie des services et la création de la filière Insertion et Probation
- La reconnaissance de la probation contemporaine avec la mise en exergue de l'évaluation comme principe fondateur de la prise en charge des usagers
- La pluridisciplinarité.

Fort de cet engagement, notre syndicat a su muter et attirer de nouveaux personnels ! Cette croissance s'est encore confirmée aux dernières élections de 2014 où de nombreux agents des établissements pénitentiaires et des DISP et de la MOM ont voté pour le SNEPAP-FSU.



NOUS SOMMES CONSCIENTS QUE L'IMPULSION VIENT DE VOUS ET DU TERRAIN !

Depuis les élections professionnelles de décembre 2014, le **SNEPAP-FSU La Réunion a conforté sa place d'organisation syndicale décisive** dans le paysage professionnel avec un nombre d'adhérents qui a été doublé.

Présent au CTS et dans tous les groupes de travail du département, la section locale défend au quotidien les intérêts statutaires et les fondamentaux du SPIP, au sein du COPIL RPS depuis sa création, notamment. **Nous avons ainsi eu à cœur de porter la voix de tous les agents du service.** Non seulement sur toutes les questions d'organisation de service mais aussi dans l'accompagnement individuel des agents chaque fois que cela aura été nécessaire et au-delà des appartenances syndicales.

Notre investissement, fort et indéniable, nous a permis de porter au delà du département de La Réunion nos inquiétudes et nos remarques lorsque nous l'avons jugé nécessaire. La MOM avait ainsi dû faire marche arrière après la diffusion d'un questionnaire tendancieux du binôme PLAT. Notre action a également permis de mettre à jour le DOS 974, à charge contre les agents jugés « insupportables ». Nous soutenons sans faille la création d'un corps de psychologues en SPIP.

Notre intérêt authentique pour les agents nous a conduit à initier la mise en place de journées de cohésion pour valoriser l'esprit de corps et nous poursuivons nos efforts dans ce sens.

Notre action locale a porté également sur la volonté de toujours afficher notre appartenance à la FSU, avec des participations régulières aux bureaux fédéraux, pour expliciter notre place dans la chaîne pénale à travers des parutions fédérales locales.

Cela a permis à divers agents, syndiqués et non syndiqués, de bénéficier de formations proposées par la FSU telle que le Droit à la retraite ou encore « Manager et servir ». La section locale a participé financièrement à la publication d'un ouvrage sur cette thématique dont la parution est prévue pour la fin de l'année.



LE SNEPAP-FSU AGIT GRÂCE À CET ENGAGEMENT RÉGIONAL !

Le SNEPAP-FSU est un syndicat œuvrant pour la reconnaissance et la protection des personnels. C'est là notre action au quotidien :

- **Pour les CPIP**, le SNEPAP-FSU milite pour de meilleures conditions de travail ! Ces dernières passeront :

- Par **l'augmentation des ressources humaines** pour atteindre une charge de travail acceptable (60 dossiers). N'oublions pas que les 1500 postes promis mettront au moins 5 ans à arriver dans les services et que la nouvelle réforme pénale risque d'accaparer les agents sur des missions élargies (comme par exemple le présentenciel).

- Par une **réelle prise en considération des besoins** en terme de moyens matériels (locaux SPIP avec des normes de sécurité optimum, conditions d'accueil décentes pour les usagers, véhicules de fonction en nombre suffisant, etc.).

Enfin, au-delà de notre déception quant au relevé de conclusion (accès à la catégorie « petit A » de la filière sociale), **nous nous battons pour que les CPIP puissent tous accéder dans de bonnes conditions à la nouvelle Classe Exceptionnelle en 2021.**

- **Pour les DPIP**, la pseudo-réforme de 2017 est méprisante ! C'est la raison pour laquelle, le SNEPAP-FSU se bat au quotidien pour la **réouverture des négociations**. Aussi bien pour l'accès à la catégorie A+ qui se justifie par la multiplication de leurs responsabilités que par une négociation pour un accès juste au dernier grade de classe exceptionnelle (le Graf). Parallèlement, **nous dénonçons une carence d'effectifs avec plus de 70 postes vacants** qui a pour conséquence une couverture de plusieurs résidences administratives par un seul DPIP ! Nous veillerons donc à un recrutement en plus grand nombre afin de combler ce vide.

- **Depuis 2012, seul notre syndicat se bat pour la création du corps des psychologues.** Alors qu'aucune autre organisation syndicale n'a défendu ces personnels, nous avons porté au quotidien, dans toutes les audiences, la création de ce corps ministériel. Après un combat acharné et beaucoup de patience, cette année 2018 a vu des avancées significatives. Et grâce à notre persévérance, un dispositif de titularisation sur poste émerge enfin ! **Pour ce futur corps, nous serons le seul syndicat pénitentiaire à siéger à la CAP des psychologues pour les 4 prochaines années.**

- **Pour les personnels de surveillance**, le SNEPAP-FSU milite pour l'accès à la **catégorie B** du fait de l'évolution du métier. Pour exemple, certains modules type « Respect » apportent une dimension pédagogique et un rôle majeur dans la réinsertion des détenus.

Le SNEPAP-FSU a conscience que le relevé de conclusion de début 2018 est insatisfaisant ! Les surveillants se voient confier de plus en plus de tâches dans un contexte de surpopulation carcérale toujours croissante. L'institution doit leur donner les moyens, humains et matériels, de travailler dans des conditions dignes !

Pour les personnels de surveillance évoluant en SPIP, le SNEPAP-FSU milite pour la **reconnaissance de leur spécialité** qui implique la possibilité d'avancement au grade de 1er surveillant tout en restant sur le même site.

- **Pour les personnels administratifs** qui voient les tâches qui leur incombent se multiplier, leur quotidien professionnel se détériorer, le SNEPAP-FSU exige :

- Une **progression de carrière plus dynamique** et plus équitable avec la remise en question du RIFSEEP.

- Une **revalorisation des grilles indiciaires** à la hauteur des missions et des responsabilités exercées.

Le secrétariat général devra remédier à ces injustices !

- **Pour les Agents non-titulaires**, le SNEPAP-FSU revendique leur intégration, la rémunération sur la base d'un indice, le paiement des indemnités de résidence et l'octroi des primes MOM. **Nous réclamons un véritable plan de résorption de l'emploi précaire !**

C'EST QUOI ÊTRE UN SYNDICAT ?

Pour le SNEPAP-FSU, être un syndicat de militants c'est avant tout être au service de tous les agents ! C'est la raison pour laquelle :

- **Nous nous engageons à représenter et informer, sans critère d'appartenance, tous nos collègues** comme lors des CAP par exemple. Et nous ne restreignons pas l'accès à l'information par la saisie d'un mot de passe secret...
- **Nous sommes le seul syndicat à ouvrir régulièrement à toutes personnes intéressées nos congrès régionaux** ainsi que nos formations syndicales dédiées à l'animation des Comités Techniques Locaux
- **Nous œuvrons pour que l'égalité femmes/hommes ne soit plus un mythe !** Même si la représentativité est imparfaite lors de ces élections professionnelles, le SNEPAP-FSU saisit cette opportunité pour faire avancer la règle de la parité
- **Nous sommes impliqués sur la prévention des risques psychosociaux** aussi bien au niveau national que local, afin d'amender au mieux les textes proposés par l'administration et donc défendre le bien-être des personnels
- **Pour les droits des personnels :**
 - Individuellement, par le soutien et les conseils
 - Collectivement, par la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de lutte (droits horaires, réforme statutaire etc.)